

Hier, jeudi 18 septembre 2008, le vent a tourné au Musée du Quai Branly

L'action a payé Paulo réintégré!

Six mois de lâcheté

Six mois, six mois que le Délégué Syndical CGT de la société Phone Régie (sous-traitance de la sous-traitance des missions d'accueil et de régie) était interdit de séjour par son employeur au Musée du Quai Branly (MQB) sans aucune raison valable. Six mois que la direction du MQB et le Président du musée au premier chef fermaient les yeux sur une entrave caractérisée à l'exercice du droit syndical et, donc, sur des faits flagrants (dénoncés à moultes reprises par l'Inspection du travail) de discrimination syndicale. Six mois durant lesquels la société Facéo (le groupe privé qui sous-traite à Phone Régie), la société Phone Régie, la direction du MQB et le ministère de la Culture réunis se sont rendus coupables d'actes parfaitement illégaux.

Hier, jeudi 18 septembre, le vent a tourné au MQB

En vérité, les donneurs d'ordre (ministère de la Culture et MQB) et les sociétés de soustraitance avaient fait le même pari : la CGT ne devait pas franchir le seuil du MQB. Zone de non droit, sorte de baronnie, le MQB prétendait donc jusqu'alors être le meilleur élève d'une gestion, enfin, « moderne » des musées et de leurs personnels.

Hier, ce magnifique petit laboratoire de la précarité et de la déréglementation a perdu de sa superbe.

En occupant le MQB pendant plus de trois heures, la CGT a clairement signifié au Président, Stéphane Martin, et à sa ministre de tutelle qu'aucun établissement culturel ne saurait être au dessus des lois et procéder impunément par des méthodes abjectes portant atteintes à la dignité et à la santé des travailleurs.

Forces de l'ordre ou pas, la CGT ne lâche jamais les salariés et ses camarades

Stéphane Martin, qui n'a pas brillé par son courage, plutôt que de daigner venir à la rencontre des manifestants pour enfin engager le dialogue qu'il refuse depuis des mois, a préféré faire donner la troupe. Nous avons alors fait l'objet - hommes et femmes confondues - d'une intervention musclée comme jamais avant aucun dirigeant d'établissement public ne s'y était risqué.

Cette pitoyable tentative d'intimidation a lamentablement échoué. La CGT s'était promis de ne pas quitter les lieux sans avoir la garantie de la réintégration de Paulo et c'est ce qu'elle a fait.

Un moment inoubliable

Toutes celles et ceux qui ont participé à cette action de justice et de fraternité, comme au demeurant les salariés du MQB présents, ne sont pas prêts d'oublier ce moment où l'employeur de Paulo est venu lui remettre sa lettre de réintégration en mains propres.

Cette lettre marque le retour de Paulo au MQB. Elle stipule la levée de toute sanction et rétablit Paulo dans sa rémunération pleine et entière.

Paulo rentre au MQB par la grande porte et notre lutte pour la dignité continue

Justice est faite! Paulo recouvre dès à présent son emploi au MQB et va pouvoir mener à bien son mandat de Délégué Syndical. Mais la CGT ne va pas en rester là. Nous allons poursuivre notre combat sur l'ensemble du ministère pour que nos collègues des entreprises de sous-traitance conquièrent un cadre social et des conditions de travail dignes de ce nom.

Paris, le 19/09/2008